

<http://validation.pressindex.com/PigeWeb/2007/9/6/41000/40277/HTML/-962789645.htm>

---

Edition : TOURCOING

REF: ed220200709060600021-VNOR-01648939 - 06/09/2007

## **La colocation? Une idée qui fait son nid !**

Pas besoin de se connaître depuis des années pour habiter ensemble: de futures adeptes de la colocation témoignent. Julia complète sa formation en lettres et arts, Charlotte fait de la danse, Anna étudie l'anthropologie ; dans le groupe, il y a aussi une étudiante italienne... Avant de pousser la porte du CRIJ, ces jeunes filles ne se connaissaient pas. Et pourtant, elles envisagent sérieusement d'habiter ensemble. « Pour l'instant, on patauge, s'amuse à raconter la plus artiste des trois. On a trouvé une maison à dix chambres. Au départ, nous étions parties dans la perspective d'une colocation à quatre ou cinq, mais ici ça a l'air compliqué.» Partager le loyer La colocation, entrée depuis longtemps dans les moeurs anglo-saxonnes, fait de plus en plus d'émules, en France en général, et dans la métropole lilloise en particulier. Il suffit de se promener sur les sites internet qui en ont fait leur thématique ([www.colocation.fr](http://www.colocation.fr), [www.appartager.com](http://www.appartager.com)) pour s'en rendre compte. Pour ces demoiselles, ce choix n'est pas forcément dicté par l'envie de vivre en collectivité, mais plutôt la nécessité de réduire le coût du logement en partageant le loyer. Hier, en participant à ce forum sur le logement étudiant, elles en ont appris un peu plus sur la législation qui entoure ce mode de vie: chacun des occupants doit signer le bail; chacun a également la possibilité de déposer une demande d'aide au logement à la Caisse d'allocations familiales; tout le monde doit apposer sa signature sur l'état des lieux... Les voilà prêtes. t EM. C.

---

Copyright © 2007 Pressindex & SPQR - La Voix du Nord